

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 12 juin 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Le Président de la République a fait au Conseil une communication portant sur : les secteurs de l'Elevage et du Tourisme ;

Le Chef de l'Etat a indiqué au Conseil sa volonté de modernisation du secteur de l'élevage qui passe, par une meilleure capitalisation du système traditionnel à travers le respect du savoir-faire multiséculaire de nos communautés d'éleveurs.

Le Président de la République a relevé l'importance fondamentale de la santé du cheptel ainsi qu'une bonne dotation en ressources humaines suffisantes et de qualité, comme vecteurs essentiels de modernisation et de développement du secteur.

Le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre de faire procéder à un recrutement exceptionnel de vétérinaires et d'accorder une attention particulière à la réhabilitation et à la modernisation du ranch de Dolly, dont le potentiel en matière d'élevage et de promotion industrielle des filières et circuits de distribution est exceptionnel.

Le Président de la République a souhaité une dynamisation accrue du secteur de l'élevage afin d'en tirer de fortes valeurs ajoutées, créatrices de métiers et d'emplois.

Il a également donné des instructions au Gouvernement, relativement à l'organisation et à l'entretien des foirails en termes d'aménagement, d'assainissement et de sécurisation.

Le Président de la République a demandé au Gouvernement d'examiner, en rapport avec la Caisse Nationale du Crédit Agricole, les modalités de financement des projets conçus par les sortants des écoles de formation de techniciens de l'élevage.

Il a également invité le Gouvernement à préparer dans les meilleurs délais, les textes d'application de la loi d'orientation agro-sylvopastorale.

Abordant le second volet de sa communication consacré à la relance du Tourisme dans une dynamique de croissance et de création d'emplois, le Chef de l'Etat a souligné l'intérêt particulier, qu'il porte à la préservation des emplois dans ce secteur ainsi qu'au respect scrupuleux de la législation du travail par les établissements touristiques. Dans le même ordre, il a exprimé tout son attachement à la sécurité des touristes, avec notamment un

renforcement du dispositif mis en place à cet effet.

Le Président de la République a, par ailleurs, invité le Gouvernement à assainir le secteur et accroître ainsi, la crédibilité de notre tourisme national, qui constitue un important soutien à l'artisanat et à la culture.

Le Chef de l'Etat a, enfin, engagé le Premier Ministre, le Ministre de l'Economie et des Finances, en relation avec le Ministre du Tourisme, à prévoir un financement approprié au plan national de relance du tourisme, dont la validation est prévue début juillet.

Au titre de son agenda, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation à la 5ème Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD V), au terme de laquelle le Japon s'est fortement engagé en faveur du développement de l'Afrique.

Le Chef de l'Etat est ensuite revenu sur son déplacement à Paris le 05 juin 2013, pour les besoins de la cérémonie de remise du prix Félix Houphouët BOIGNY pour la Recherche de la Paix, organisé sous les auspices de l'UNESCO et décerné cette année, au Chef de l'Etat français, Monsieur François HOLLANDE.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant sur les activités gouvernementales. Il a, à ce titre, fait le point notamment sur:

- le suivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations ;
- l'atelier sur le lancement du PROGEP ;
- l'Université des Acteurs non étatiques ;
- la réunion avec les Centrales syndicales ;
- le lancement des journées éco-citoyennes ;
- la surveillance des plages ;
- l'emploi des jeunes ;
- le suivi des projets gouvernementaux ;
- l'adhésion de notre pays à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives.

Le Premier Ministre a particulièrement insisté sur la problématique des inondations. Il a évoqué à ce titre le lancement du Projet de Gestion des Eaux pluviales et d'Adaptation aux Changements Climatiques (PROGEP), d'un coût d'environ 37 Milliards de francs CFA, financé avec le concours de la Banque Mondiale et visant la réalisation d'investissements structurants dans certains quartiers vulnérables de Pikine et Guédiawaye.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, a fait au Conseil une communication dans laquelle, il a évoqué la situation des ressortissants sénégalais, en

délicatesse avec la justice marocaine, à la suite du saccage perpétré dans les locaux de notre Ambassade à Rabat. Le Ministre a précisé, pour ce cas, que contrairement aux informations véhiculées dans certains milieux, l'Etat du Sénégal n'a jamais porté plainte contre ses ressortissants.

Le Ministre a par ailleurs fait le point sur l'actualité internationale et régionale. Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a fait au Conseil une communication sur les dossiers judiciaires en cours.

Le Ministre de l'Intérieur a présenté au Conseil les grandes lignes de l'application des visas biométriques à l'aéroport, à l'étranger et aux postes frontières. Il a, à cet égard, informé le Conseil que des équipements très performants vont permettre aux autorités consulaires et aux services des postes-frontières de délivrer ces visas dans des délais très courts.

Deux points de délivrance de visas biométriques sont retenus : les ambassades et consulats du Sénégal et les aéroports de Dakar et de Cap-Skiring.

Le Ministre a enfin évoqué les difficultés que rencontrent certains de nos compatriotes établis à l'étranger, pour l'obtention des titres de voyage (passeports). Il a tenu à rassurer sur les dispositions prises en vue d'une solution durable à ce problème.

Le Ministre de l'Agriculture a informé le Conseil que la mise en place des intrants, notamment des semences (arachide, mil, sorgho local, maïs local et niébé) subventionnées par l'Etat, a démarré depuis la semaine du 13 au 19 mai et s'est poursuivi dans la semaine du 27 mai au 02 juin avec l'engrais 15.15.15 réceptionné à Kolda.

Il a en outre souligné que cette semaine a été marquée par le démarrage de la mise en place des semences de riz (Sédhiou), de sésame (Diourbel), de l'Urée (Sédhiou, Kolda), du 6.20.10 (Diourbel, Matam, Kédougou) et du 15.10.10 (Kaffrine).

Toutes les régions, a ajouté le Ministre, ont démarré la mise en place des semences d'arachide. A noter que pour certaines régions comme Diourbel et Matam, les mises en place sont de 100 % sur l'arachide ; 100 % sur le sésame à Diourbel ; 100 % sur le niébé à Dakar. Ainsi, il a été mis en place au niveau des communautés rurales, trente-quatre mille six cent vingt-deux (34 622) tonnes de semences d'arachide en équivalent coque, soit un taux de 67,36 %.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- « la première loi de finances rectificative 2013 » ;
- « le projet de loi sur l'adoption internationale » ;
- « le projet de loi abrogeant la loi n°77-85 du 10 août 1977 soumettant à autorisation préalable certaines transactions immobilières et instituant un régime de déclaration préalable aux transactions portant sur un immeuble ou un droit réel immobilier ».

Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

-L'Ambassadeur Amadou KEBE, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur du Sénégal à la Haye, est nommé Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de l'Ambassadeur Pape Omar NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

-Monsieur Alkaly TRAORE, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, précédemment en service à la Direction de l'Appui à la Promotion économique, culturelle et touristique, est nommé Chef du Bureau économique à l'Ambassade de la République du Sénégal à Bruxelles, en remplacement de Monsieur Souleymane Jules DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

-Monsieur Massaër DIALLO, Professeur d'Université, est nommé Chef du Bureau économique à l'Ambassade de la République du Sénégal à Madrid, Royaume d'Espagne ;

-Monsieur Birane NIANG, Magistrat, précédemment Secrétaire général du Ministère du Tourisme et des Loisirs, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Culture, en remplacement de Monsieur Pape Masséne SENE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Alioune Aïdara NIANG, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Thiès, est nommé Préfet du Département de Pikine, en remplacement de Monsieur Mamadou MBODJI, appelé à d'autres fonctions ;

-Monsieur Mamadou Oumar BALDE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Birkélane est nommé Préfet du Département de Thiès, en remplacement de Monsieur Alioune Aïdara NIANG, appelé à d'autres fonctions ;

-Monsieur Ibrahima FALL, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Kanel, est nommé préfet du Département de Birkélane, en remplacement de Monsieur Mamadou Oumar BALDE, appelé à d'autres fonctions ;

-Monsieur Daouda Wadd SECK, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Kanel, en remplacement de Monsieur Ibrahima FALL, appelé à d'autres fonctions ;

-Docteur Mamadou Saliou DIALLO Pharmacien, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Office national des Pupilles de la Nation au Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat féminin.

Revenir